

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 juillet 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DASES 170** Subvention (25 000 euros) à l'Association Auto-support et réduction des risques parmi les usagers et ex-usagers de drogues – ASUD (20e).

**Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13, L2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 25 juin 2019 par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention annuelle avec l'Association Auto-Support et réduction des risques parmi les Usagers et ex-usagers de Drogues dans le cadre de la communication et de la promotion de la politique de réduction des risques à Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS, au nom de la 4<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention annuelle avec l'Association Auto-Support et réduction des risques parmi les Usagers et ex-usagers de Drogues, 32, rue Vitruve (20<sup>e</sup>), dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 25 000 euros est attribuée à l'Association Auto-Support et réduction des risques parmi les Usagers et ex-usagers de Drogues (Simpa 192103– dossier 2019\_07081) au titre de l'exercice 2019.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 412, destination 4120006, chapitre fonctionnel 934, nature 65748 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**